

*Dieu est pour nous un refuge et un appui,
un secours qui ne manque jamais dans la détresse.*

Psautme 46 : 2

Danielle Decré-Rebuz;

Son fils et sa belle-fille:

Johnny et Jeanne Decré-Romeu et leur fils Lionel;

Sa fille et son beau-fils:

Aline et Hervé Fougère-Decré et leurs enfants Loïc, Manon,

Maëlle et Clémentine;

Ses belles-sœurs:

Annie Decré et sa fille Catherine;

Marie-Louise Lavanchy, ses enfants et petits-enfants;

ainsi que les familles parentes, alliées et amies,

ont le profond chagrin de faire part du décès de

Jean Albert DECRÉ

enlevé à leur tendre affection le 31 octobre 2011 dans sa 84^e année.

La famille adresse de chaleureux remerciements à la Doctoresse Lettry, à la Doctoresse Fumeaux, ainsi qu'au Docteur Mock, à Nyon.

La cérémonie d'adieu aura lieu au temple de Commugny, le jeudi 3 novembre, à 14 heures.

Honneurs à 14 heures 30.

En lieu et place de fleurs, un don peut être adressé à la Paroisse de Terre Sainte-Céligny, CCP 12-9365-8.

Domicile de la famille: chemin Sous-Gay 2, 1291 Commugny.

*Maintenant donc, ces trois choses demeurent:
la foi, l'espérance et l'amour;
mais la plus grande des trois est l'amour.*
Corinthiens 13 : 13

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.